

N°17

Décembre 2015

# BULLETIN D'INFORMATION

## DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### DU PAYS DE VILLERSEXEL



Communauté de  
Communes du  
Pays de Villersexel  
144, rue de la Prairie  
BP 43  
70110 VILLERSEXEL

Tél : 03 84 20 54 50  
Fax : 03 84 63 47 89

[contact@cc-villersexel.fr](mailto:contact@cc-villersexel.fr)

Accueil téléphonique :  
Lundi au Jeudi :  
9h-12h / 13h30-16h  
Vendredi :  
9h-12h

**E** Ce nouveau numéro présente  
**D** le travail de l'équipe technique  
**I** intercommunale qui intervient  
**T** non seulement pour la  
**O** communauté de communes mais  
aussi pour les 34 communes.  
Car c'est bien de cela dont il s'agit  
aujourd'hui, travailler **ensemble**  
pour des collectivités différentes.

La CCPV, comme les autres  
collectivités, est à la croisée  
des chemins et il est certain que  
les méthodes et les façons de  
travailler vont changer par la mise  
en commun des moyens (humains  
et financiers). Déjà la réflexion  
sur le regroupement des services  
techniques de la commune de  
Villersexel et de la CCPV est en  
cours et cette organisation pourrait  
être effective à la fin de l'année 2016.  
Ce changement est facilité par les  
missions communes exercées par  
les agents pour le compte de deux  
collectivités.

La loi NOTRe du mois d'août 2015  
impacterait également la CCPV  
qui recevra à l'échéance 2018  
obligatoirement la compétence  
GEMAPI (Gestion des Milieux  
Aquatiques et Prévention des  
Inondations) ainsi que la gestion  
de l'eau et de l'assainissement  
de l'ensemble des communes à  
l'horizon 2018/2020. Ces nouvelles  
compétences nous conduisent  
à anticiper les changements par  
la conception d'une organisation  
nouvelle permettant une structuration  
du territoire. C'est l'objet de la  
demande de transfert en cours de la  
compétence « élaboration d'un Plan  
Local d'Urbanisme Intercommunal  
(PLUI) » qui permettra une  
planification territoriale  
avec un urbanisme choisi  
pour les communes.  
C'est tout le sens actuel  
de l'action de la CCPV.

**Gérard PELLETERET**

*Président de la Communauté de Communes*



### UNE ÉQUIPE TECHNIQUE SOLIDAIRE DE TOUTES LES COMMUNES

La Communauté de Communes du Pays de Villersexel dispose d'une équipe  
technique composée de 6 agents et de son chef.

Cette équipe effectue en premier lieu des travaux d'entretien pour la CCPV  
dont le patrimoine n'a cessé de s'agrandir au fil des années : multi-accueil,  
centres périscolaires, sentiers de randonnée, zones et parc d'activités, voie  
verte, gymnase, ...

Elle intervient aussi dans les communes à  
leur demande. Le regroupement d'une  
équipe au niveau intercommunal permet  
de disposer d'un matériel spécifique et  
de réduire les coûts de maintenance et  
d'entretien pour les communes.

Il permet aussi de jouer pleinement la  
carte de la **solidarité** avec les petites  
communes qui ne possèdent ni personnel  
communal ni matériel. Ces agents  
effectuent en ce sens une véritable mission  
de service public à destination des usagers.



Tracteur équipé pour le fauchage

[www.cc-villersexel.fr](http://www.cc-villersexel.fr)



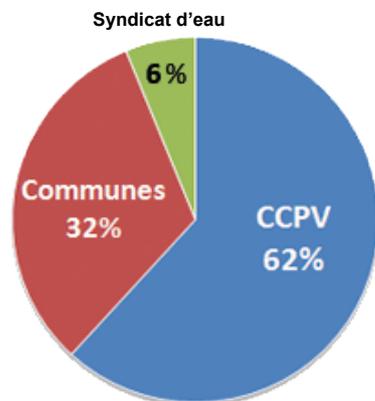
## LE MATÉRIEL

- Nacelle
- Mini-pelle
- Camion-benne
- Tracteur
- Balayeuse épareuse
- Saleuse
- Tondeuses
- Débroussailleuses
- Tronçonneuses
- Dameuse
- Compacteurs
- Motopompe
- ...

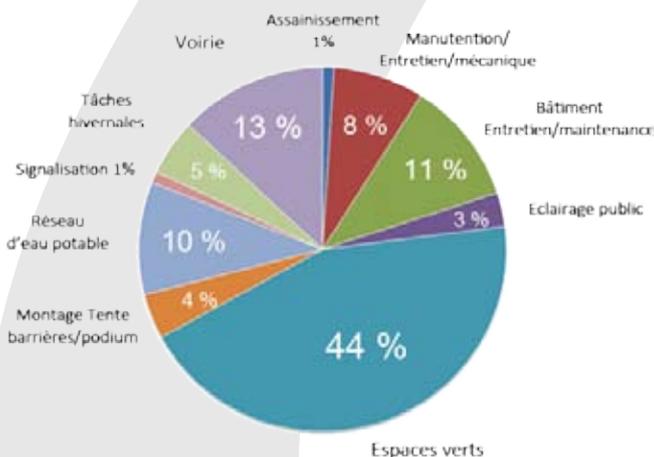
## LES DOMAINES D'INTERVENTIONS

- Gestion et entretien des équipements d'eau et d'assainissement : conduites, châteaux d'eau
- Entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, désherbage, élagage
- Entretien des cimetières
- Entretien des sentiers de randonnées
- Entretien de la voie verte
- Signalisation routière
- Entretien ou restauration du petit patrimoine des communes : fontaines, calvaires
- Petite maçonnerie
- Maintenance de l'éclairage public
- Travaux dans des bâtiments communaux
- Montage des barrières, tente et podium mis à disposition par la CCPV
- Entretien curatif de la voirie : bouchage de nids de poule, pose de bordures
- En période hivernale : déneigement, fabrication, pose et enlèvement des illuminations de Noël, ramassage des sapins de Noël, nettoyage des bordures et fossés, maintenance du matériel technique

Répartition par organisme commanditaire des interventions de l'équipe technique en 2014



Répartition par domaine des interventions de l'équipe technique (oct 2014-sept 2015)



Matériel pour l'entretien des espaces verts



## LE DÉNEIGEMENT OU VIABILITÉ HIVERNALE

La viabilité hivernale vise à garantir aux usagers de la route des conditions optimales de sécurité et de mobilité en cas de neige ou de verglas.

Le déneigement est assuré par l'intervention d'équipes déployées par les gestionnaires de voirie. Sur le territoire de la CCPV, le Département gère les routes départementales, les Communes assurent la viabilité des routes à

l'intérieur de leur localité et la Communauté de Communes est chargée de gérer les 88 kilomètres de routes d'intérêt communautaire.



La CCPV s'appuie sur des astreintes de personnels

et la mise à disposition de moyens techniques. Elle dispose d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement et d'une saleuse. L'équipe technique est d'astreinte du **16 novembre 2015 au 13 mars 2016**. La CCPV fait appel en plus à un prestataire via un marché public. C'est l'entreprise BILLOTTE de Granges-le-bourg qui a été retenue cette année.

Tracteur équipé pour le déneigement

